

# Comment se déroule la procédure d'expulsion d'un locataire ? (en Wallonie)



Le locataire **ne respecte pas** son contrat de bail

Le locataire **ne réagit pas** à la mise en demeure

Le propriétaire introduit une **requête devant le juge de paix** de la commune où se trouve le logement loué

Le propriétaire envoie une **mise en demeure** au locataire

La justice de paix:

- envoie une **convocation** au locataire et au propriétaire
- informe le **CPAS** qui propose son aide au locataire. Le locataire peut refuser que le CPAS soit informé

15 jours en principe

Le locataire et le propriétaire se rendent à **l'audience**.  
Le juge de paix les écoute

Après l'audience, le juge de paix **décide**

## Expulsion

si le locataire ne respecte pas le plan d'apurement

Le locataire a 1 mois pour faire **appel**

Le propriétaire informe le locataire de la décision par l'intermédiaire d'un **huissier de justice** (signification)

- ne pas mettre fin au bail
- imposer un plan d'apurement au locataire

Soit

## Expulsion

Le locataire doit **quitter le logement** volontairement au plus tard 1 mois après la signification de la décision

- mettre fin au bail
- imposer un plan d'apurement au locataire
- expulser le locataire

Soit

# Comment se déroule la procédure d'expulsion d'un locataire ? (en Wallonie)

